

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas saisi parfaitement la question. Peut-être était-ce celle que j'allais poser. Je voulais demander au premier ministre si je puis conclure de ses paroles que le Gouvernement songera à accroître l'aide à l'enseignement et à accorder des bourses fédérales d'études dans le domaine scientifique.

Des voix: Pas de réponse.

L'AGRICULTURE

ŒUFS ET VOLAILLE—SOUTIEN DES PRIX ET RÉGLEMENTATION DES IMPORTATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. H. Castleden (Yorkton): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Agriculture ou, en son absence, à son adjoint parlementaire. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre si l'on a modifié récemment le soutien des prix à l'égard de la volaille et des œufs, ainsi que les mesures de réglementation concernant les dindons importés?

M. John Charlton (adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, l'honorable député d'Yorkton vient tout juste de me faire parvenir ce qui est censé être une copie de la question qu'il a posée, mais elle ne semble pas être rédigée dans les mêmes termes.

Il s'agit d'une question de politique ministérielle et toute modification de la ligne de conduite sera annoncée par le ministre de l'Agriculture.

DÉCLARATION AU SUJET DE L'AIDE FINANCIÈRE AUX FROMAGERIES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John Charlton (adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, pour répondre à la question posée hier par l'honorable député de Stormont (M. Lavigne), je dirai qu'on n'a pas supprimé l'aide financière au titre de la fusion et de l'amélioration des fromageries.

LE BEURRE—FRACTION DE LA HAUSSE DU PRIX DESTINÉE AU PRODUCTEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. H. Harrison (Meadow-Lake): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture ou, en son absence, à son compétent adjoint parlementaire. Je ne l'en ai pas avisé, sachant que son habileté lui permettrait d'y répondre sans cela.

Le Gouvernement ayant permis aux commerçants détenant du beurre d'imposer aux consommateurs une hausse de 5 cents la

livre, quelle fraction de cette hausse ira aux cultivateurs, ceux qui ont produit le beurre?

Une voix: Votre prémisse est erronée.

M. John Charlton (adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, tout en remerciant le député de ses compliments, je signale que la question mérite qu'on l'étudie un peu plus avant d'y répondre.

LES TRAVAUX PUBLICS

SAINTE-ANNE DE SOREL—RECONSTRUCTION DU MUR DE PROTECTION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lucien Cardin (Richelieu-Verchères): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Travaux publics. Le Gouvernement se propose-t-il d'exécuter le projet triennal visant la reconstruction du mur de protection à Sainte-Anne de Sorel, qui, sauf erreur, a été approuvé par le Gouvernement antérieur. Dans le cas de l'affirmative, ne serait-il pas souhaitable de commencer la reconstruction du mur immédiatement, de façon à atténuer le chômage dans cette région?

L'hon. Howard C. Green (ministre des Travaux publics): L'honorable député a eu l'obligance de me donner préavis de sa question. Les hauts fonctionnaires du ministère des Travaux publics me signalent qu'il faut conclure un accord avec la municipalité intéressée avant qu'on puisse commencer ces travaux. Évidemment, les négociations sont en cours, mais elles ne sont pas encore terminées.

M. Bourget: Pui-je poser une autre question? Le ministre ne sait-il pas que le Gouvernement a toujours eu pour ligne de conduite par le passé d'acquitter le coût intégral de la construction de tels murs?

L'hon. M. Green: C'était peut-être le cas à l'égard d'un certain genre de mur, mais, en ce qui concerne une autre sorte de mur que connaît bien l'honorable député, la pratique du Gouvernement antérieur consistait à élever un mur devant les cultivateurs libéraux et à n'en élever aucun devant tout autre.

Une voix: Pas vrai!

M. Bourget: Je n'aurais pas pensé que le ministre pouvait s'en tirer avec cela. Par le passé, le Gouvernement avait pour ligne de conduite de payer tout le coût.

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: Si l'honorable député invoque le Règlement, je serai heureux de l'écouter.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]